



UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

UFR Langues, Cultures et communication

Département d'Etudes Italiennes

Italien@univ-bpclermont.fr



Livret de l'étudiant
Année universitaire 2017-2018
Licence 2EME ANNEE

ORGANIGRAMME DU DEPARTEMENT 2017-2018

	Bureau	☎
Directrice Sonia PORZI	A6	04-73-40-64-95
Enseignants titulaires Donatella BISCONTI, Maître de Conférences <i>Littérature du Moyen Age et de la Renaissance, Linguistique</i> Irène CACOPARDI, Maître de Langues <i>Littérature et civilisation contemporaines</i> Jean GHIDINA, Maître de Conférences (LACC) <i>Littérature contemporaine</i> Sonia PORZI <i>Littérature Ancienne</i> Paola ROMAN, Maître de Conférences <i>Littérature et Civilisation du XVIIIe siècle</i> Nicolas VIOLLE, Maître de Conférences <i>Civilisation et Littérature contemporaines</i>	A7 A8 A8 A6 A14 A7	04-73-40-63-93 04-73-40-64-16 04-73-40-64-16 04-73-40-64-95 04-73-40-63-94 04-73-40-63-93
Chargés de cours Véronica ROMA	A14	04-73-40-63.94
Responsables pédagogiques et autres attributions Directeur d'Etudes de Première Année (DEPA) : S. PORZI Licence : N. VIOLLE Licence EFI : D. BISCONTI Relations Internationales / Assistanat : D. BISCONTI LANSAD / CLES : P. ROMAN Bibliothèque : P. ROMAN Commission des Etudes : S. PORZI, D. BISCONTI Site Internet du Département : D. BISCONTI	A6 A7 A7 A7 A14 A14 A7 A7	04-73-40-64-95 04-73-40-63-93 04-73-40-63-93 04-73-40-63-93 04-73-40-63-94 04-73-40-63-94 04-73-40-63-93 04-73-40-63-93
Secrétariat – Thierry BEAUREZ Bureau A4 situé dans le pôle langue (site Carnot) est ouvert de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h du lundi au vendredi. (Fermé les mercredis)	A4	04.73.40.63.90
Bibliothèque : Horaires affichés au département	A10	04.73.40.63.55
Salle de lecture/travail	A11	04.73.40.62.94

INFORMATIONS GENERALES

Le secrétariat du Département d'Italien, également en charge des étudiants inscrits en Etudes Franco-italiennes, est assuré de 9h à 11h30 et de 14h à 16h du lundi au vendredi matin (bureau fermé vendredi après-midi et le mercredi toute la journée) par **Monsieur Thierry BEAUREZ**.

Bureau A4 situé dans le pôle langue (site Carnot au rez-de-jardin)

Téléphone : 04.73.40.63.90

E-mail : Italien@univ-bpclermont.fr

L'accueil des étudiants ne constitue qu'une des nombreuses fonctions du secrétariat. Celui-ci ne s'occupe que des affaires ayant trait à l'Italien.

Comment contacter un enseignant ?

Chaque enseignant est disponible pour vous rencontrer. Si vous souhaitez un rendez-vous avec l'un d'eux, laissez un message dans sa boîte aux lettres (sous l'escalier). Si vous voulez une réponse, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées sur votre message. Tous les enseignants disposent en outre d'une adresse électronique professionnelle qu'on peut obtenir en consultant l'annuaire sur le site de l'UBP : <http://www.univ-bpclermont.fr/annuaire.php>.

EFFECTIFS ETUDIANTS 2016 – 2017

Licence 1 18

Licence 2 9

Licence 3 6

L'environnement numérique de travail (ENT)

Pour accéder à l'ENT, vous aurez besoin de vous **authentifier** au moyen de **vos** **identifiant** (ou **nom d'utilisateur**) et de **vos** **mot de passe**. Pour récupérer votre identifiant et votre mot de passe provisoire (que vous modifierez par la suite), vous devez vous munir de **vos** **carte d'étudiant**. Avant d'entamer cette procédure, votre inscription administrative doit donc être terminée.

<https://ent.univ-bpclermont.fr> > onglet identifiant

L'ENT est un outil précieux que vous devez prendre l'habitude d'utiliser ;

Il vous permettra, entre autre, de :

- consulter le courrier électronique envoyé par l'université à votre adresse électronique UBP. **L'université utilise exclusivement cette adresse pour le courrier électronique qu'elle vous adresse. Votre compte UCA sera créé et activé dès que vous êtes inscrit administrativement. Vous devez consulter ce compte régulièrement.** Vous pouvez facilement mettre une redirection automatique en place vers votre adresse personnelle hotmail, gmail, orange ou autre.
- accéder aux sites de cours créés par certains enseignants afin d'y consulter des compléments de cours
- trouver les adresses de mél des enseignants
- vous documenter sur les possibilités de séjour à l'étranger proposées par le département
- consulter le calendrier scolaire et les résultats des examens
- vous tenir au courant des actualités du département et de l'université
- vous connecter au WIFI de l'université

Lieux de travail

Les bibliothèques

1 – **LA BIBLIOTHEQUE CLERMONT UNIVERSITE (BCU) – SECTION LETTRES** :

Des guides du lecteur et des documents pratiques sont à votre disposition. Des séances d'initiation à l'utilisation des catalogues, des bibliographies, des cédéroms et des bases de données sont organisées : renseignez-vous auprès des bibliothécaires.

Deux sites :

♦ **BCU 1^{er} cycle, 29 bd Gergovia - 04-73-34-65-63**

Horaires : lundi au jeudi : 8h-21h ; vendredi 8h-19h ; samedi 10h-19h ; pendant les congés universitaires, consultez l'affichage.

♦ **BCU 2^e et 3^e cycles, 1, bd Lafayette - 04-73-40-62-15**

Horaires : lundi au vendredi : 8h30-19h ; pendant les congés universitaires d'été, consultez l'affichage.

2 - **LES AUTRES SECTIONS DE LA BCU : DROIT, SANTE, SCIENCES** et Médiathèques (Clermont Auvergne Métropole) vous sont également ouvertes ; vous pouvez y emprunter des documents sur présentation de la carte de lecteur établie, sur présentation de la carte d'étudiant, à Gergovia ou Lafayette. Un catalogue informatisé commun à toutes les sections de la BCU à l'adresse <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/>

3 – **LA SALLE DE TRAVAIL/LECTURE A11 – Site Carnot**

♦ **La Salle A11 – 34, avenue Carnot - couloir A - 04-73-40-62-94**

vous offre un accès unique aux collections et services. Pour accéder à tous types de documents, rendez-vous dans la **salle A11** pour toute opération de prêt - retour, ainsi que pour la consultation sur place. Pour emprunter des documents, vous pouvez demander vos documents à distance à partir du catalogue ou en remplissant une demande sur place.

Les documents localisés en salle A11 ne sont pas réservables. Les demandes non récupérées sous 48h seront remises en rayon.

Salles informatiques

L'UFR met à votre disposition des salles équipées de micro-ordinateurs PC sur les différents sites. **Consultez les horaires et n'hésitez pas à les utiliser.**

Site Carnot Salle H8 - Salle ouverte environ 10 heures par semaine aux étudiants selon les disponibilités des tuteurs. Voir affichage sur la porte.

Salle D2 - Ouverte tous les jours. Equipement minimal.

Déménagement vers le site carnot

Zones Wifi (la plupart des zones sont signalées par un panneau)

L'accès au réseau WiFi *Auversup sans fil* est gratuit pour tous les étudiants mais nécessite une **authentification**. Vous devez donc impérativement connaître **votre identifiant** et **votre mot de passe**. **Il s'agit du même identifiant et mot de passe qui vous permettent d'accéder à l'ENT.**

Site Carnot

- Bâtiment Le Manège (presque tout le bâtiment)

- Bâtiments Carnot : Hall d'entrée Avenue Carnot, près des bibliothèques, tous les amphis, Présidence (3e étage bâtiment Carnot)

- Centre des Langues et du Multimédia (presque tout le bâtiment)

Relations Internationales

LES SEJOURS ERASMUS

A partir de la 3^{ème} année de Licence, et sous réserve de validation de la 2^{ème} année, les étudiants italianisants peuvent effectuer un séjour avec une bourse Erasmus dans un établissement universitaire italien. L'étudiant est régulièrement inscrit à l'UCA, mais la convention Erasmus ouvre droit à obtenir les crédits ECTS et à valider les examens prévus dans l'université italienne partenaire. Il s'agit d'une occasion unique d'expérimenter la vie universitaire en Italie, de connaître de nouvelles méthodes d'enseignement et de pratiquer la langue italienne au quotidien. Plusieurs conventions sont ouvertes entre le département d'Italien et les universités italiennes : <http://www.lettres.univ-bpclermont.fr/depts/italien/international.htm>.

L'ASSISTANAT

Sous réserve d'obtention de la 3^{ème} année de Licence, les étudiants italianisants peuvent effectuer une année d'assistantat de langue française dans un établissement scolaire italien (collège ou lycée). Ce séjour rémunéré offre la possibilité de pratiquer l'italien dans un milieu professionnel, d'avoir une première expérience dans le monde de l'enseignement pour les étudiants se destinant au concours de l'Agrégation ou du CAPES, et de connaître de près le style de vie italien.

Pour plus de renseignements voir le site <http://www.ciep.fr/#0> ou s'adresser à Mme Bisconti.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

Toutes les modalités de contrôle des connaissances sont affichées dans le département et dans les livrets :

- Nombre de matières par UE
- Coefficient de chaque matière à l'intérieur de l'UE
- Type d'épreuve (écrit ou oral)
- Durée de l'épreuve

Les étudiants sont tenus à l'assiduité aux cours et doivent s'informer par eux-mêmes des dates des examens écrits et oraux, en consultant les panneaux d'affichage du département.

FORMATIONS ET DEBOUCHES

UFR Langues, Cultures et communication Mention LLCER Parcours Italien

L'ENSEIGNEMENT EST DESTINE :

- A des **titulaires du Baccalauréat ayant étudié l'Italien** dans le Secondaire, comme langue vivante 1, 2 ou 3.
- A des grands débutants.

QU'APPREND-ON ?

- Les spécialistes **LLCE** (Langues, Littérature et Civilisation Etrangère) suivront des cours de **langue** (version, thème, grammaire, linguistique, langue orale), de **littérature** et de **civilisation** italiennes (histoire, histoire de l'art...)
- Les étudiants suivant le cours en langue vivante (**LANSAD**) suivront des cours de **langue** et de **culture italienne** avec pour objectif la certification **CLES**.
- Les spécialistes inscrits en Langues Etrangères Appliquées suivront les cours de langue, civilisation, économie et interprétariat.

LES DIPLOMES ET LES PARCOURS

Dans le système européen LMD (Licence, Master, Doctorat) les spécialistes préparent une Licence (Bac + 3) et peuvent ensuite poursuivre en Master (Bac + 5) et en Doctorat (Bac + 8). Cette qualification est reconnue partout en Europe. Dès la Licence 1^{ère} année, les étudiants choisissent un **parcours** qui a pour objectif d'élargir leur champ de compétence et de définir progressivement un projet d'orientation. 3 Parcours sont proposés :

Disciplinaire (Italien pur) : pour ceux qui envisagent le professorat d'italien ou ne sont pas encore très sûrs de leur choix, accès vers différents Masters (Littérature, Histoire, Langues).

Pluridisciplinaire Lettres-Sciences : pour ceux qui envisagent de devenir Professeurs des Ecoles.

Pluridisciplinaire Lettres-Administration : pour ceux qui souhaitent passer les concours administratifs.

LES DEBOUCHES

Les **débouchés** évoluent selon les parcours et le diplôme de fin d'étude acquis par l'étudiant. Le système LMD permet aux étudiants de LLCER le souhaitant d'accéder aux Masters 1 et 2 (Recherche ou Professionnels).

Les **Masters Recherche** permettent aussi d'aborder les concours de l'enseignement (CAPES, Agrégation).

Les **Masters Professionnels** permettent d'acquérir de véritables compétences. A l'issue d'un Master 1 au département d'Italien (Histoire, Littérature, Langues), les étudiants peuvent accéder en Master 2 (Métiers du Livres, Tourisme par exemple) à l'Université Blaise Pascal ou à tout autre Master 2 (Journalisme, Métiers de la communication, Ingénierie documentaire...) dans un autre établissement.

LES STAGES

Dans le cursus Licence Etudes Italiennes, le stage n'est pas obligatoire. Toutefois, un stage à mi-parcours, dès la 2ème année de Licence, et en fin de parcours, est souhaitable pour bien compléter sa préparation et améliorer son niveau de langue. Le bureau des stages sur le site Carnot est à même d'orienter les étudiants dans leur recherche.

Service des Stages

34 avenue Carnot

courriel : Virginie.EYMARD@univ-bpclermont.fr

Responsable : 04 73 40 64 21

Poursuite des études à l'Université Blaise Pascal

A l'issue de votre Licence 3 il vous faudra songer à la poursuite de votre formation. Vous trouverez dans ce document quelques informations qui peuvent vous éclairer dans vos choix.

L'issue naturelle de la Licence EFI est le **Master EIFI (Etudes Interculturelles Franco-Italiennes)** en partenariat avec l'université de Macerata.

Il s'agit d'un **double diplôme binational professionnalisant** pour les étudiants italianisants qui ne trouvent pas leur place dans le Master "Langues et Cultures Etrangères" spécialité "études italiennes" et sont en quête d'un **cursus leur permettant de réaliser leur projet professionnel sans abandonner la pratique de l'italien.**

Le diplôme représente en même temps une opportunité pour les étudiants italianisants sur le territoire national car cette **formation nouvelle, cohérente avec les autres cursus en italien de l'UFR**, entend leur offrir des débouchés professionnels en dehors des carrières de l'enseignement dans les **métiers de la traduction et de l'interprétariat**. La formation permettra aux étudiants de se spécialiser dans la **traduction et l'interprétariat** à plusieurs niveaux sur deux langues essentiellement (dont l'italien comme langue fondamentale pour les étudiants français, le français pour les étudiants italiens + une 3^{ème} langue à choisir entre l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le russe). La **traduction de négociation et de conférence et la traduction multimédiale** seront privilégiées. En même temps, le diplôme vise une **acquisition et un approfondissement des outils informatiques** indispensables pour les métiers de l'interprétariat et de la traduction et pour la gestion, la production et l'archivage de contenus et données numériques.

A côté de ces objectifs prioritaires, les étudiants travaillent dans les domaines de l'économie culturelle, de la coopération internationale, de la communication et des médias.

Le cursus comporte une **1ère année d'études en Italie** (Université de Macerata) et une **2ème année d'études à l'UBP**. A la fin du cursus, qui s'achève par un **stage de 4 à 13 semaines à l'étranger**, les étudiants doivent être en mesure de traduire des textes de toute sorte et connaître les registres linguistiques spécifiques aux disciplines abordées dans les différentes langues étudiées. Ils ont des connaissances approfondies en littérature, civilisation et patrimoine italiens et français et des compétences en gestion, marketing, informatique, communication, édition de sites web.

Compétences visées

Dans le domaine des langues :

- compétences en deux langues ;
- traduction consécutive de conférence et de négociation dans deux langues principales ;

- compétences spécifiques dans le domaine de la traduction multimédiale et de la communication internationale ;
- compétences en interprétariat ;
- approfondissement des connaissances en littérature et civilisation italiennes pour les étudiants français (françaises pour les étudiants italiens).

Dans le domaine de l'informatique et de la gestion :

- connaissances d'outils informatiques spécifiques (édition de sites web, gestion des ressources immatérielles) ;
- compétences de base en économie et gestion ;

Dans le domaine de la coopération internationale et de la géopolitique :

- connaissances des thématiques historiques, économiques, sociales et juridiques des aires géographiques relatives aux langues italiennes et françaises ;
- connaissances approfondies du patrimoine culturel et artistique relatif à la France et à l'Italie ;
- connaissance de la culture, politique et géographie de l'Europe.

CLUB FRANCO-ITALIEN D'AUVERGNE

Les étudiants du Département d'Italien ont la possibilité de participer aux activités du Club Franco-Italien d'Auvergne pour faire vivre leur passion pour l'Italie, l'Italien et la culture italienne.

Chaque année, de nombreuses activités sont proposées: Vidéo-Club (une fois par mois), sorties culturelles variées (théâtre, opéra, cinéma...), invitation d'intervenants extérieurs au département à donner des conférences... De plus, le club d'italien offre de nouveaux avantages parmi lesquels l'achat groupé des livres au programme.

L'activité de ce club n'est possible que si les étudiants du département s'y impliquent, aussi nous comptons sur vous pour nous rejoindre.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : clubitalien@hotmail.fr

Vous avez certainement remarqué qu'il n'y a pas de cendriers à notre étage et que des panneaux sont apposés sur les murs afin de faire respecter le **décret 2006-1386 du 15/11/2006 et la circulaire du 4 décembre 2006 pour son application dans les milieux de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de 2007 à compter du 1^{er} février 2007** qui prévoient l'interdiction de fumer en tout lieu public



Nous comptons sur votre attitude **citoyenne et responsable** pour tenir compte de ces mesures et ne pas fumer à l'intérieur des locaux, que ce soit dans les couloirs, sur les paliers ou dans les escaliers.

Vous manifesterez ainsi votre respect pour les non-fumeurs et pour les fumeurs qui s'efforcent de respecter ce règlement et vous éviterez au personnel d'entretien le pénible travail de ramasser les mégots et d'enlever les traces de cendre sur les murs.

Merci pour votre compréhension !

PROGRAMMES 2017-2018

Note importante concernant le contrôle continu

Les étudiants sont inscrits au régime du contrôle continu qui tient compte de l'assiduité (CM/TD), mais également de la participation et des devoirs ou contrôles notés pendant le semestre
Les étudiants ne pouvant suivre l'intégralité des cours doivent s'adresser rapidement au service de scolarité pour demander le statut d'Etudiant bénéficiant d'un Régime Spécial (RS) afin d'être dispensés d'assiduité. La scolarité reconnaît un certain nombre de motifs (emploi salarié, stage de formation professionnelle, handicap, étudiant chargé de famille, sportif de haut niveau, maladie invalidante...).

CM = cours magistral (en principe dans un amphithéâtre)

TD = travaux dirigés (en groupes de 20-30 étudiants, dans une salle de cours)

UE = unité d'enseignement

Le contrôle continu sera affiché après validation du CEVU et vote au Conseil d'Administration sur le site internet UFR LLSH

Attention :

➡ Pour les étudiants redoublants : Toute UE non validée est à repasser **intégralement**, y compris les matières pour lesquelles la moyenne a été obtenue précédemment. Aucune note ne peut être reportée d'une année sur l'autre.

➡ Pour les étudiants admis en année supérieure sous condition : en cas de chevauchement d'épreuves au moment des examens, la priorité consiste à finir l'année incomplète.

➡ Pour les étudiants qui passeront des épreuves lors de la 2^{ème} session :

* Toutes les UE ayant obtenu au minimum la note de 10/20 sont acquises et ne peuvent donc pas être repassées.

* Dans une UE non acquise, si l'UE est repassée, toutes les matières de l'UE qui n'avaient pas la moyenne à la première session sont repassées, sinon la note est reportée d'une session sur l'autre.

* Les notes de la 2^{ème} session neutralisent complètement et remplacent le contrôle continu de la première session.

ORGANISATION GENERALE DE LA LICENCE LLCER PARCOURS ITALIEN

La spécialisation progressive

La spécialisation progressive a pour but d'améliorer la réussite des étudiants en Licence en leur permettant d'affiner progressivement leur projet personnel et professionnel. Mise en œuvre à l'UCA à partir de la rentrée 2017, cette nouvelle organisation des études facilite les réorientations durant les deux premières années de la Licence en favorisant les passerelles et en évitant les redoublements. L'étudiant se spécialise ainsi au fur et à mesure qu'il avance dans son cursus : en première année (L1), la pluridisciplinarité ouvre la formation sur plusieurs champs d'étude, et en deuxième année (L2) le système des majeures/mineures permet de donner progressivement plus d'importance à la discipline qui devient la matière de spécialisation en troisième année (L3).

Le système des majeures/mineures

Durant les deux premières années de Licence, l'étudiant est inscrit dans une discipline qui constitue sa majeure, et s'ouvre à une autre discipline, sa mineure. L'étudiant choisit sa mineure dans une sélection qui lui est proposée au moment de l'inscription. Durant ces deux années, les enseignements majeurs prennent progressivement de l'importance, mais l'étudiant peut se réorienter à la fin de la L1 ou de la L2 en optant pour sa mineure. En troisième année, année de spécialisation, tous les enseignements peuvent être concentrés sur la discipline majeure ; les étudiants ont cependant toujours la possibilité de choisir une mineure pluridisciplinaire (Lettres-Administration ou Lettres-Sciences) Chaque année s'ajoutent à ces enseignements (majeurs et mineurs) des cours transversaux, c'est à dire communs à toutes les licences. Les enseignements sont regroupés au sein des Unités d'Enseignement (UE). Chacune des trois années, l'étudiant doit valider dix UE.

Les mineures possibles dans la Licence LLCER parcours Italien

La Licence LLCER parcours Italien est proposée par le département d'Études Italiennes de l'UFR LCC sur le site Carnot. Les enseignements majeurs sont donc dispensés au département d'Italien. Les disciplines proposées en mineures sont des enseignements de quatre autres parcours de Licence :

- parcours Histoire de l'Art (département d'Histoire de l'art et archéologie)
- parcours Tourisme (département Métiers de la culture)
- parcours Arts (département Métiers de la culture)
- parcours Livres (département Métiers de la culture).

Les départements concernés pour les mineures de la Licence d'Italien LLCER appartiennent à l'UFR LCSH et les cours sont généralement dispensés sur le site Gergovia.

À ces mineures s'ajoutent, à partir de la deuxième année (L2), trois autres possibilités en vue de parcours spécifiques :

- parcours Italien : renforcement disciplinaire (des mineures en italien)
- parcours lettres-sciences (en vue de la préparation du concours de Professeur des Écoles)
- parcours lettres-administration (en vue de la préparation des concours de l'administratif).

En début de chaque année, l'étudiant renseigne une fiche pédagogique où il coche ses choix de mineures. C'est sur la base de cette fiche que les étudiants sont inscrits officiellement aux examens. Dans certains cas, en particulier pour la mineure Histoire de l'art, l'étudiant a le choix entre deux enseignements différents (par exemple histoire de l'art médiéval ou Histoire de l'art moderne).

La double Licence Italien-Histoire de l'Art

Pour les étudiants qui souhaiteraient préparer deux licences en parallèle, une Licence LLCER Italien et une Licence d'Histoire de l'Art, la procédure est la suivante :

L1 : ils s'inscrivent au département d'Italien et choisissent la mineure Histoire de l'Art

L2 : ils s'inscrivent dans chacune des deux licences (LLCER et Histoire de l'Art) et suivent les majeures de chacune des deux Licences. Ils n'ont pas besoin de suivre d'enseignements mineurs. Ils ne valident qu'une fois les matières transversales : Langue étrangère (LANSAD), projet personnel professionnel (PPP)

L3 : ils s'inscrivent dans chacune des deux licences (LLCER et Histoire de l'Art) et suivent toutes les UE de chacune des deux licences, à l'exception des UE transversales qu'ils ne valident qu'une fois (LANSAD, UE Libre).

Remarque : L'obtention de la double licence Italien-Histoire de l'Art implique nécessairement plus de travail qu'une simple Licence d'Italien ou d'Histoire de l'Art. Cependant la double licence n'implique pas le double de travail. En effet, chaque licence nécessite la validation de 60 UE, mais la double licence ne requiert que 84 UE.

Résumé du plan d'étude par semestre

Plan d'étude pour la Licence LLCER italien :

S1 : 6 UE majeures, 4 UE mineures = 10 UE

S2 : 5 UE majeures, 3 UE mineures + 2 UE transversales (1 UE O2i-MTU + 1 UE LANSAD) = 10 UE

S3 : 6 UE majeures, 3 UE mineures + 1 UE transversale (LANSAD) = 10 UE

S4 : 6 UE majeures, 2 UE mineures + 2 UE transversales (1 UE LANSAD + 1 UE PPP) = 10 UE

S5 : 9 UE majeures + 1 UE transversale (LANSAD) = 10 UE

S6 : 8 UE majeures (dont 2 au choix) + 2 UE transversales (1 UE LANSAD + 1 UE libre) = 10 UE

Plan d'études par semestre pour la double Licence Italien-Histoire de l'Art :

S1 : 6 UE majeures Italien + 4 UE mineures Histoire de l'art = 10 UE

S2 : 5 UE majeures Italien, 3 UE mineures Histoire de l'art + 2 UE transversales (1 UE O2i MTU + 1 UE LANSAD) = 10 UE

S3 : 6 UE majeures dans chacune des licences + 1 UE transversale (LANSAD) = $6 \times 2 + 1 = 13$ UE

S4 : 6 UE majeures dans chacune des licences + 2 UE transversales (1 UE LANSAD + 1 UE PPP) = $6 \times 2 + 1 + 1 = 14$ UE

S5 : 9 UE dans chaque licence + 1 UE transversale (LANSAD) = $9 \times 2 + 1 = 19$ UE

S6 : 8 UE dans chaque licence + 2 UE transversales (1 UE LANSAD + 1 UE libre) = $8 \times 2 + 1 + 1 = 18$ UE

Glossaire :

CM	Cours Magistraux
EC	Elément Constitutif (matière dans l'UE)
ECTS	Crédits (European Credits Transfer System)
L1	1 ^{ère} année de licence
L2	2 ^{ème} année de licence
L3	3 ^{ème} année de licence
LANSAD	2 ^{ème} langue obligatoire (LANGue pour Spécialiste d'Autres Disciplines)
LCC	Langues, Cultures et Communication
LCSH	Lettres, Culture et Sciences Humaines
Licence EEI	Licence Études Européennes et Internationales
Licence LLCER	Licence Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales
Majeure	Discipline principale
Mineure	Discipline secondaire permettant une éventuelle réorientation
PPP	Projet Professionnel et Personnel de l'étudiant
S1 – S2 – S3 etc.	Semestre 1 semestre 2, etc.
TD	Travaux Dirigés
TP	Travaux Pratiques
UCA	Université Clermont Auvergne
UE	Unité d'Enseignement
UFR	Unité de Formation et de Recherche

Descriptif des enseignements de l'année

Attention : Les étudiants en Régime Spécial (dispense d'assiduité) doivent prendre contact avec les enseignants qui leur fourniront des indications précises et une bibliographie spécifique pour la préparation des examens.

(Modèle de fiche d'inscription aux examens qui vous sera distribuée au début de l'année)



UNIVERSITÉ
**Clermont
Auvergne**
UFR Langues, Cultures et Communication
Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales
Parcours Italien - 2ème année

Année 2017-2018

INSCRIPTION PEDAGOGIQUE AUX EXAMENS

PHOTO

NOM (patronymique)		N° DOSSIER	
PRENOM		ADRESSE	
Date de naissance		N° de Portable	
Adresse mail		N° de Téléphone	

En cas d'obtention d'une validation d'études, joindre obligatoirement la décision à cette fiche.
En cas d'acquisition antérieure d'Unités d'Enseignements, joindre obligatoirement les relevés de notes correspondants.
Date limite de retour de la fiche d'inscription pédagogique au secrétariat du département avant le vendredi 29 septembre 2017.
Aucune modification ne pourra être effectuée après le 6 octobre 2017 pour le S3 et après le 19 janvier 2018 pour le S4.
Attention : Aucune note ne sera prise en compte pour tout examen passé concernant une matière ne figurant pas sur cette liste.

S3		S4	
Majeure obligatoire		Majeure obligatoire	
UE 1 Majeure	TRADUCTION 3 Thème Version	UE 1 Majeure	TRADUCTION 4 Thème Version
UE 2 Majeure	LANGUE 1 Grammaire Langue orale	UE 2 Majeure	LINGUISTIQUE Linguistique transversale Linguistique italienne
UE 3 Majeure	LITTÉRATURE ANCIENNE 1	UE 3 Majeure	LITTÉRATURE MODERNE
UE 4 Majeure	CIVILISATION ANCIENNE PAR LES TEXTES 1	UE 4 Majeure	Culture moderne <input type="checkbox"/> ou Préprofessionnalisation ESPE <input type="checkbox"/>
UE 5 Majeure	HISTOIRE DE L'ART ITALIEN 1 MOYEN-AGE/RENAISSANCE	UE 5 Majeure	HISTOIRE ART MODERNE Histoire de l'art : XVIIe-XVIIIe siècle
UE 6 Majeure	LANGUE ECRITE 1	UE 6 Majeure	LANGUE Langue écrite Langue orale
UE Transversale	Langues vivantes	UE Transversale	Langues vivantes
		UE Transversale	UE transversale (PPP,...)
et une Mineure au choix		et une Mineure au choix	
LLCER Italien <input type="checkbox"/>		LLCER Italien <input type="checkbox"/>	
UE 7	PRATIQUE DE LA LANGUE ET TRADUCTION Thème renforcement Version ancienne	UE 7	PRATIQUE DE LA LANGUE ET TRADUCTION Thème renforcement Version ancienne
UE 8	Littérature ancienne renforcement	UE 8	LITTÉRATURE OU CIVILISATION RENFORCEMENT Littérature ancienne ou moderne renforcement Civilisation ancienne ou moderne renforcement
UE 9	Civilisation ancienne renforcement		
ou Histoire de l'Art et Archéologie <input type="checkbox"/>		ou Histoire de l'Art et Archéologie <input type="checkbox"/>	
3 UE au choix		2 UE au choix	
UE 7	Histoire de l'art médiéval CM	UE 7	Histoire de l'art antique CM <input type="checkbox"/>
UE 8	Histoire de l'art médiéval TD <input type="checkbox"/>	UE 8	Histoire de l'art antique TD <input type="checkbox"/>
UE 9	Epistémologie	OU	
UE 7	Histoire de l'art moderne CM	UE 7	Histoire de l'art contemporain CM <input type="checkbox"/>
UE 8	Histoire de l'art moderne TD <input type="checkbox"/>	UE 8	Histoire de l'art contemporain TD <input type="checkbox"/>
UE 9	Epistémologie		
ou Arts du Livre <input type="checkbox"/>		ou Arts du Livre <input type="checkbox"/>	
UE 7	Maisons d'édition	UE 7	Médiathèques et centres de documentation
UE 8	Librairie	UE 8	Histoire du livre et des pratiques de lecture à l'époque moderne et contemporaine
UE 9	Grands jalons de l'histoire des sciences et techniques		
ou Arts du Spectacle <input type="checkbox"/>		ou Arts du Spectacle <input type="checkbox"/>	
UE 7	Cinéma documentaire	UE 7	Dramaturgie musicale
UE 8	Esthétiques et mises en scène du spectacle vivant	UE 8	Scènes anglo-américaines au 20e siècle
UE 9	Histoire de la musique (du Moyen-âge au 18e siècle)		
ou Tourisme <input type="checkbox"/>		ou Tourisme <input type="checkbox"/>	
UE 7	Aménagement et développement territorial	UE 7	Représentation de lieux (littérature, photographie, peinture)
UE 8	Conduite de projet	UE 8	Histoire de l'art : art moderne
UE 9	Histoire de l'art : art médiéval		
ou Pluri Lettres Administrations <input type="checkbox"/>		ou Pluri Lettres Administrations <input type="checkbox"/>	
UE 7	Droit constitutionnel	UE 7	Histoire politique
UE 8	Finances publiques	UE 8	Géopolitique
UE 9	Histoire et droit de la sécurité sociale		
ou Pluri Lettres Sciences <input type="checkbox"/>		ou Pluri Lettres Sciences <input type="checkbox"/>	
UE 7	Langue française	UE 7	Langue française
UE 8	Mathématiques	UE 8	Mathématiques
UE 9	Littérature de jeunesse		Chimie
	Arts visuels		Physique

La numérotation des UE est temporaire.

A Clermont-Ferrand le :

Signature de l'étudiant :

UE 1 – TRADUCTION 3

THEME - M. J. GHIDINA

Verranno proposti testi ricavati dalla narrativa contemporanea o dalla poesia del Novecento con lo scopo di potenziare sia la padronanza morfosintattica che la dovizia lessicale. Si spronano risolutamente gli interessati a bazzicare le figure di spicco della letteratura francese nonché le riviste di stampo culturale e di allenarsi alacremente e senza indugiare facendo leva sui libri di cui sotto.

Bibliografia

- François Livi, *Manuel de thème italien. Licence, Master, Concours*, Ellipses, 2010
- Marina Marietti, Emmanuelle Genevois, *Pratique du thème italien*, Colin, 2005
- Rufin-Jean Pratelli, *Vice-versa (thème et version) – Italien*, Ellipses, 2012
- Jean-Philippe Bareil, *Manuel de thème italien - 1er cycle de l'enseignement supérieur et classes préparatoires*, Ellipses, 2010

VERSION – MME S. PORZI

Exercices de traduction, de l'italien vers le français, de textes littéraires contemporains, en prose ou en vers, articulés avec une révision systématique du lexique italien abordé par thèmes et des principaux points de grammaire, de conjugaison et d'orthographe françaises.

Bibliographie initiale

un gros dictionnaire unilingue italien [obligatoire]

un gros dictionnaire bilingue italien-français [obligatoire]

REY-DEBOVE Josette, REY Alain, *Le Nouveau Petit Robert*, Robert. [obligatoire]

BESCHERELLE, *Les verbes français*, Hattier. [obligatoire]

BAROU-LACHKAR Flora, *Du mot à la phrase. Vocabulaire italien contemporain*, Paris, Ellipses. [obligatoire]

Une bibliographie détaillée sera distribuée en début de cours.

UE 2 – LANGUE 1

GRAMMAIRE – MME V. ROMA

Il corso verte sulla revisione della sintassi e sul ripasso di alcune regole fondamentali della grammatica italiana, con una particolare attenzione ai tempi verbali.

Bibliographie : Marina MARIETTI, *Pratique de la grammaire italienne*, Paris, Armando Colin, 2006

LANGUE ORALE – MME V. ROMA

Il corso approfondirà alcune tematiche proposte nelle lezioni di « Histoire de l'art italien »

UE 3 – LITTERATURE ANCIENNE 1

LITTERATURE ANCIENNE – MME D. BISCONTI

Il corso affronterà le principali correnti e gli autori di riferimento del periodo compreso tra il XII e il XIV secolo. Si porrà l'accento sulla correlazione tra vita culturale e artistica e contesto storico, sociale, politico e filosofico-religioso.

Le schede degli autori e dei movimenti poetici e artistici saranno disponibili sull'ENT.

UE 4 – CIVILISATION ANCIENNE PAR LES TEXTES 1

CIVILISATION ANCIENNE PAR LES TEXTES – MME D. BISCONTI

Il corso sarà complementare a quello di Littérature ancienne, attraverso la lettura e l'analisi di testi tra XII e XIV secolo, con particolare riguardo ai seguenti autori e correnti: la scuola siciliana, Guittone d'Arezzo, la letteratura

religiosa tra '200 e '300, lo stilnovismo, Dante Alighieri, Francesco Petrarca, Giovanni Boccaccio. Il corso si propone di collocare autori, correnti e temi in un quadro storico-culturale generale, e di fornire allo studente i supporti teorici e tecnici necessari all'analisi dei testi di letteratura antica. **Gli studenti dovranno preparare i testi indicati come obbligatori, che saranno oggetto di esame accanto ai contenuti del corso.** Le fotocopie dei testi saranno fornite durante il corso e sull'ENT.

Bibliografia

- *Il filo rosso* - Edizione B. Antologia e storia della letteratura italiana ed europea: 1.1 Duecento e Trecento / 1.2 Quattrocento e Cinquecento, Roma-Bari, LM. Laterza 2007;
- *Dizionario critico della letteratura italiana*, diretto da V. Branca, con la collab. di A. Balduino, M. Pastore Stocchi, M. Pecoraro, Torino, Unione tipografico-editrice torinese, 1989;
- *Enciclopedia della letteratura italiana*, Oxford-Zanichelli, Bologna, Zanichelli, 2004 ;
- *Storia della letteratura italiana*, vol. 1, *Dalle origini a Dante* ; vol. 2, *Il Trecento*;
- G. PETRONIO, *L'attività letteraria in Italia: storia della letteratura*, Palermo, Palumbo, 1976.

UE 5 – HISTOIRE DE L'ART ITALIEN (MOYEN-AGE/RENAISSANCE)

HISTOIRE DE L'ART ITALIEN – MME P. ROMAN

Panorama général de la peinture italienne du XIII^e et du XIV^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

G. Bora, G. Fiaccadori, A. Negri, A. Nova, *I luoghi dell'arte. Storia, opere, percorsi, 2. Dall'età longobarda al Gotico*, Milano, 2003

UE 6 – LANGUE ECRITE 1

LANGUE ECRITE – MME S. PORZI

Ce cours a pour but d'encadrer les étudiants dans des exercices de rédaction en italien. L'attention sera portée non seulement à la correction de la langue et aux techniques de relecture, mais aussi à la clarté de l'énoncé et à la structure du discours. On s'attachera ainsi à la problématisation des sujets et à l'articulation de la réflexion autour d'une logique démonstrative, pour développer une argumentation solidement étayée par des exemples et des citations. Ces exercices seront menés sur la base des œuvres étudiées dans les cours de littérature et de civilisation anciennes

UE TRANSVERSALE LANGUES VIVANTES (LANSAD) (Voir CLM)

UE 7 – PRATIQUE DE LA LANGUE ET TRADUCTION

THEME RENFORCEMENT – MME V. ROMA

Le contenu du cours et la bibliographie vous seront communiqués par l'enseignant au début du premier cours.

VERSION ANCIENNE – MME S. PORZI

Exercices de traduction, de l'italien vers le français, de textes littéraires anciens en prose ou en vers (XIV^e-XVII^e).

Bibliographie initiale

un gros dictionnaire unilingue italien [obligatoire]

un gros dictionnaire bilingue italien-français [obligatoire]

REY-DEBOVE Josette, REY Alain, *Le Nouveau Petit Robert*, Robert. [obligatoire]

BESCHERELLE, *Les verbes français*, Hattier. [obligatoire]

THOMAS Adolphe V., *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Larousse. [obligatoire]

GAFFIOT Félix, *Dictionnaire Latin-Français*, Paris, Hachette. [conseillé]

Une bibliographie détaillée sera distribuée en début de cours.

UE 8 – LITTÉRATURE ANCIENNE RENFORCEMENT

LITTÉRATURE ANCIENNE RENFORCEMENT – MME D. BISCONTI

Le cours se propose d'approfondir les mêmes auteurs et courants littéraires abordés dans le cours de Littérature ancienne, en proposant des lectures critiques et des aperçus d'œuvres moins connues du grand public mais tout autant essentielles pour la compréhension de l'espace littéraire du Moyen Age.

UE 9 – CIVILISATION ANCIENNE PAR LES TEXTES RENFORCEMENT

CIVILISATION ANCIENNE RENFORCEMENT – MME D. BISCONTI

Le cours approfondira la connaissance des textes des mêmes auteurs abordés dans le cours de civilisation ancienne, en élargissant le regard et en proposant des outils d'analyse des textes en connexion avec le cours de renforcement de la Littérature ancienne.

S4

UE 1 – TRADUCTION 4

THÈME – M. J. GHIDINA

Voir S3

VERSION – MME S. PORZI

Cf. LS3

UE 2 - LINGUISTIQUE

LINGUISTIQUE TRANSVERSALE (ROMANE) – M. M. GREGOIRE

Contenus et objectifs : 1 heure hebdomadaire. Initiation à la linguistique historique des langues romanes : étude de la formation des langues romanes dans leurs spécificités phonologiques, et morphologiques et lexicales à partir du latin. L'objectif est d'obtenir des compétences en histoire des langues romanes afin de pouvoir identifier les mécanismes d'évolution phonologiques et morphologiques, d'une part, et expliquer les spécificités des points de vue exprimés par ces langues, d'autre part.

Modalités de contrôle des connaissances : Examen terminal écrit de 2 heures.

Bibliographie indicative

- **Sur le latin**

Max Niedermann, *Phonétique historique du latin*, Paris, 1953 pour la 3^e édition.

- **Passage du latin aux langues romanes**

M. Banniard, *Du latin aux langues romanes*, Nathan, 1997.

Michael Metzeltin, *Las lenguas románicas estándar : Historia de su formación y de su uso*, Uviéu, Academia de la Llingua Asturiana, 2004.

- **Etat des langues romanes (perspective comparative)**

Pierre Bec, *Manuel pratique de philologie romane*, Paris, Éditions Picard, 1970-1971, deux tomes ;

Édouard Bourciez, *Éléments de linguistique romane*, Paris, 1967 pour la 5^e édition ;

José Enrique Gargalla Gil et Maria Reina Bastardas (dirs.), *Manual de lingüística románica*, Barcelone, Ariel, 2007.

Martin-Dietrich Glessgen, *Linguistique romane : domaines et méthodes de la linguistique romane*, Zürich, RoSe, 2004-2005, 2 vol. ; 2^e éd., Armand Colin, 2012.

Jean-Marie Klinkenberg, *Des langues romanes*, 2^e éd., Louvain-la-Neuve, Duculot, 1994 ;

André Klump, Johannes Kramer et Aline Willems (dirs.), *Manuel des langues romanes*, Berlin-Boston, Walter de Gruyter, 2014.

Rebecca Posner, *The Romance Languages*. Cambridge: Cambridge University Press, 1996.

Eugeen Roegiest, *Vers les sources des langues romanes : Un itinéraire linguistique à travers la Romania*, Leuven, Acco, 2006.

- **Langue française**

Mireille Huchon, *Histoire de la langue française*, Paris, 2002.

Michèle Perret, *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, 1998 (2008, 3e édition).

- **Langue italienne :**

Claudio Marazzini, *Breve storia della lingua italiana*, Italie, Il Mulino 2004

Devoto, Giacomo; Giacomelli, Gabriella. *I Dialetti delle Regioni d'Italia* (3rd ed.). Milano: RCS Libri (Tascabili Bompiani), 2002.

Maiden, Maiden, *A Linguistic History of Italian*. London: Longman, 1995.

- **Langue portugaise**

Williams, Edwin B. *From Latin to Portuguese, Historical Phonology and Morphology of the Portuguese Language* (2nd ed.). University of Pennsylvania, 1968.

Wetzels, W. Leo; Menuzzi, Sergio; Costa, João. *The Handbook of Portuguese Linguistics*. Oxford: Wiley Blackwell, 2016.

Paul Teyssier, *História da língua portuguesa, Martins Fontes*, 1982. Consultable à l'adresse suivante :

https://edisciplinas.usp.br/pluginfile.php/158086/mod_resource/content/1/TEYSSIER_%20HistoriaDaLinguaPortuguesa.pdf.

LINGUISTIQUE ITALIENNE - MME D. BISCONTI

Notions fondamentales de linguistique générale. Le développement de la linguistique du XIXe siècle à nos jours. Fonctions du langage. Phonétique, phonologie, transcription phonétique internationale. **Le matériel indispensable pour l'apprentissage des notions sera fourni en début du cours. Les contenus théoriques du cours et les exercices seront fournis sur l'ENT.**

Bibliographie

- Gaetano BERRUTO, Massimo CERRUTI, *La linguistica. Un corso introduttivo*, Torino, UTET, 2011
- Robert Henry ROBINS, *Brève histoire de la linguistique, de Platon à Chomsky*, traduit de l'anglais par M. Borel, Collection Travaux linguistiques, Édition du Seuil, Paris, 1976.

BIBLIOGRAFIA

- *Il filo rosso* - Edizione B. Antologia e storia della letteratura italiana ed europea: 1.1 Duecento e Trecento / 1.2 Quattrocento e Cinquecento, Roma-Bari, LM. Laterza 2007.

UE 3 – LITTERATURE MODERNE

LITTÉRATURE MODERNE - MME P. ROMAN

Il corso prenderà in considerazione le principali correnti e i principali autori della letteratura italiana dal XVII al XIX secolo (Il Barocco, Galileo Galilei, Il Primo Settecento, Giannone, Vico, L'Illuminismo, Goldoni, Il Caffè, Cesare Beccaria, Giuseppe Parini, Il Neoclassicismo, Ugo Foscolo, Il Romanticismo, Alessandro Manzoni, Giacomo Leopardi).

La bibliografia sarà indicata a lezione.

UE 4 – CULTURE MODERNE OU PREPROFESSIONNALISATION ESPE

CULTURE MODERNE – MME P. ROMAN

Le lezioni approfondiranno alcuni aspetti culturali (storia, arte, teatro, società) degli autori e delle correnti trattate nel corso di Littérature Moderne.

La bibliografia sarà indicata a lezione.

PREPROFESSIONNALISATION

Dans la nouvelle offre de formation, les étudiants des licences des UFR LCSH et LCC disposeront d'une préprofessionnalisation vers le métier de professeur des collèges et des lycées.

Pour le second degré, la préprofessionnalisation scolaire est présente dans l'UE préprofessionnalisation **aux S4 et S6**, avec une mise en **stage filé au S6 à réaliser par l'étudiant entre le 26 février et le 4 mai 2018 pour l'équivalent de 36h dans un collège ou un lycée.**

L'enseignement et la mise en stage sont assurés par nos collègues de l'Espé, coordonnés pour le 1er comme pour le 2e degré par notre collègue de l'Espé **Luc Baptiste**. Le correspondant UFR-Espé reste Laurent Lamoine pour LCSH et LCC. Le secrétariat se trouve à Gergovia, bureau 207ter (Marie Rance).

Enfin, il est prévu que l'Espé offre également une UE PPP (L2) et une UE Libre (L3).

Pour l'UE L2

24 heures de cours au S4 :

- Sociologie,
- Connaissance du système éducatif,
- Observation analyse de l'activité enseignante.

L'évaluation comportera (*) :

- Une épreuve écrite portant sur les cours de Sociologie (CC1 – coef 0,3),
- Une épreuve écrite portant sur les cours de Connaissance du système éducatif (CC2 – coef 0,3),
- Une épreuve écrite portant sur les cours d'Observation et analyse de l'activité enseignante (CC3 - coef 0,4).

Pour l'UE L3

24 heures de cours au S6 :

- Observation et analyse de l'activité enseignante,
- Psychologie,
- Sociologie, philosophie + 36 heures de stage filé au S6.

L'évaluation comportera (*) :

- Un écrit portant sur les cours d'Observation et analyse de l'activité enseignante (CC1 - coef 0,3).
- Un écrit de réflexion personnelle à rendre (CC2 - coef 0,2).
- Une épreuve écrite portant sur les cours de Psychologie, sociologie, philosophie (ET - coef 0,5)

Le stage est obligatoire pour la validation de l'UE de préprofessionnalisation.

(*) CC : contrôle continu – ET : examen terminal

UE 5 – HISTOIRE ART MODERNE

HISTOIRE DE L'ART ITALIEN 2 – M. D. RIVOLETTI

Le cours proposera une synthèse de l'histoire de l'art en Italie à la Renaissance.

L'examen oral portera sur le cours et sur les trois ouvrages suivants, dont la lecture est obligatoire :

- Claude Mignot et Daniel Rabreau (dir.), *Temps modernes : XV^e-XVIII^e siècles*, Paris, Flammarion, 1996 : seulement les chapitres sur le XV^e et sur le XVI^e siècle en Italie ;
- Aby Warburg, *Essais florentins*, Paris, Klincksieck, 1990 (ou une édition postérieure), disponible également en traduction italienne *La rinascita del paganesimo antico*, Firenze, La nuova Italia, 1966 (ou une édition postérieure) ;
- Michael Baxandall, *L'œil du Quattrocento : l'usage de la peinture dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, Gallimard, 1985 (ou une édition postérieure), disponible également en traduction italienne *Pittura ed esperienze sociali nell'Italia del Quattrocento*, Torino, Einaudi, 1978 (ou une édition postérieure).

UE 6 – LANGUE

LANGUE ECRITE – MME V. ROMA

Il corso svilupperà competenze specifiche per la preparazione degli esami scritti di Letteratura moderna.

LANGUE ORALE – MME V. ROMA

Il corso approfondirà alcune tematiche trattate nelle lezioni di « Littérature moderne et culture moderne »

UE TRANSVERSALE LANGUES VIVANTES (LANSAD) (Voir CLM)

UE TRANSVERSALE (PPP, PPE)

UE 7 – PRATIQUE DE LA LANGUE ET TRADUCTION

THEME RENFORCEMENT – MME V. ROMA

Le contenu du cours et la bibliographie vous seront communiqués par l'enseignant au début du premier cours.

VERSION ANCIENNE – MME S. PORZI

Cf. LS3

UE 8 – LITTERATURE OU CIVILISATION RENFORCEMENT

LITTERATURE ANCIENNE OU MODERNE RENFORCEMENT – MME P. ROMAN

Le contenu du cours et la bibliographie vous seront communiqués par l'enseignant au début du premier cours.

CIVILISATION ANCIENNE OU MODERNE RENFORCEMENT – MME P. ROMAN

Le contenu du cours et la bibliographie vous seront communiqués par l'enseignant au début du premier cours.

**ITALIEN – 2^{ème} ANNÉE 2017 – 2018 EMPLOI DU TEMPS
SEMESTRE 3**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	 VENDREDI
8h15-9h15				Mme PORZI Version Ancienne Salle :	Mme ROMA Langue Orale Salle :
9h15-10h15				Mme ROMA Thème renforcement Salle :	Mme ROMA Grammaire Salle :
10h15-11h15	Mme PORZI Version Salle :		Mme BISCONTI Littérature Ancienne Salle :	Mme PORZI Langue Ecrite Salle :	M. GHIDINA Thème Salle :
11h15-12h15					
12h15-13h15					
13h15-14h15				Mme ROMAN Histoire de l'Art Italien Salle :	
14h15-15h15					
15h15-16h15			Mme BISCONTI Civilisation Ancienne par les Textes Salle :	Mme BISCONTI Littérature Ancienne renforcement Salle :	
16h15-17h15				Mme BISCONTI Civilisation Ancienne renforcement Salle :	
17h15-18h15	LANSAD (Langues vivantes)	LANSAD (Langues vivantes)	LANSAD (Langues vivantes)	LANSAD (Langues vivantes)	LANSAD (Langues vivantes)
18h15-19h15					

DES CHANGEMENTS SONT SUSCEPTIBLES D'INTERVENIR EN DEBUT D'ANNEE.

**LES SALLES SERONT INDIQUEES DES QUE POSSIBLE SUR LES EMPLOIS DU TEMPS
AFFICHES AU DEPARTEMENT**

SEMESTRE 4

L'emploi du temps du S4 n'est pas encore connu à ce jour.

Présentation de l'Unité d'Enseignement « Outils Informatiques et Internet ».

Objet :

L'informatique est de plus en plus présente dans notre vie qu'elle soit professionnelle ou personnelle. Nul besoin de devoir être informaticien pour utiliser quotidiennement les outils informatiques.

Cette Unité d'Enseignement « Outils Informatiques et Internet » vous apportera les connaissances de base en Informatique et en Internet, pour une utilisation quotidienne des TIC (Technologie de l'Information et de la Communication) dans votre future vie professionnelle ou pour un usage personnel.

Objectifs :

Connaître le fonctionnement et savoir utiliser son ordinateur.

Savoir s'approprier son environnement numérique de travail.

Maîtriser Internet, savoir rechercher de l'information, respecter la Netiquette : L'éthique et la déontologie d'Internet.

Savoir échanger et communiquer de l'information à distance (Courrier électronique, forum de discussion, liste de diffusion, tchat).

Savoir créer des documents texte simples (lettre ou curriculum vitae) et des documents complexes (compte rendu, rapports d'activité, mémoire).

Savoir créer des documents de présentation orale par vidéo projection.

Savoir traiter et représenter des données chiffrées sous forme de tableaux et de graphiques

Intérêt :

Cette Unité d'Enseignement est **obligatoire** et permet de valider **3 ECTS** pour la 1^{ère} année de Licence. La validation de cette U.E, comme pour toutes les autres U.E, peut se faire par acquisition directe ou par compensation sur la première année ou par compensation sur le deuxième semestre.

L'Université Blaise Pascal a décidé d'adosser à cette U.E. Outils informatiques, la « Certification Informatique et Internet » ou O2i. Cette certification n'est pas obligatoire pour valider la licence, mais il vous est vivement conseillé de l'obtenir.

Pour obtenir la certification O2i il faut 14 de moyenne à l'U.E.

Si vous n'obtenez pas la Certification en 1^{ère} année, des sessions de certification seront organisées en L2 et L3.

Inscription :

L'inscription à cette Unité d'Enseignement est obligatoire. L'inscription s'effectue en ligne sur un site Internet de l'Université Blaise Pascal, après votre inscription administrative à l'Université. Cette inscription à l'U.E. vous permet d'accéder aux cours, aux travaux dirigés, et vous inscrit automatiquement à l'examen qui se passera à un jour et une heure donné en fonction de votre groupe de travaux dirigés.

Modalité d'évaluation.

L'évaluation comprend un QCM (coefficient 1/3) et une réalisation pratique (coefficient 2/3).

Seuls les étudiants n'ayant pas obtenu directement ou par compensation l'U.E. « Outils Informatique et Internet » en première session seront autorisés à repasser l'examen en deuxième session. Si vous avez validé l'U.E. en première session sans obtenir pas la certification O2i, vous ne serez pas autorisés à passer la certification en deuxième session.

Toute l'évaluation se fait sur ordinateur avec une partie par Internet.